

**HISTOIRE DES TRADUCTIONS EN LANGUE FRANÇAISE.
XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES**

**Yves Chevrel, Annie Cointre et Yen-Maï Tran-Gervat (dir.)
Verdier, Paris, 2014**

Muguraș CONSTANTINESCU¹

Le deuxième volume de la prestigieuse « série » *Histoire des Traductions en Langue Française/HITLF*, initiée et dirigée par Yves Chevrel et Jean-Yves Masson de l'Université Paris IV Sorbonne, succédant au volume inaugural sur le XIX^e siècle, porte sur ce qu'on a conventionnellement appelé l'« âge classique », appellation que les trois codirecteurs – Yves Chevrel, Annie Cointre et Yen-Maï Tran-Gervat – approuvent et embrassent pour la périodisation de leur projet. C'est un âge assez large, débordant l'idée de stricte chronométrie qui réunit, en fait, deux siècles, ayant comme repères les années 1610 et 1815, dates qui évoquent la mort d'Henri IV et, respectivement, la fin de l'Empire napoléonien et toutes les conséquences socioculturelles qui en découlent. Ce second volume continue et développe le prodigieux projet commencé par le premier en 2012, de retracer l'histoire des œuvres traduites, des traducteurs et des actes de traduction en langue française, dans tous les domaines (religion, philosophie, histoire, littérature, droit, sciences et arts, voyage, littérature de jeunesse) où le français a servi de langue de traduction. Cette entreprise téméraire, dépourvue de tout modèle antérieur entend, entre autres, rendre justice aux traducteurs, restés dans l'ombre de l'Histoire, et démontrer que les traductions, elles aussi, font partie du patrimoine culturel français et s'inscrivent autant dans l'histoire des traductions que dans l'histoire culturelle de la langue française.

Même si la périodisation de ce vaste projet HITLF prend pour des balises des dates de l'histoire de la France, la traduction en français peut s'élaborer dans une diversité de lieux francophones, comme le souligne bien Yves Chevrel (2013), lieux qui peuvent se situer en France, mais également hors France, en Belgique, en Suisse, au Canada, ou même en Russie, en Chine en Roumanie ou ailleurs. C'est un des principes de base de tout le projet de considérer les traductions en français et non pas qu'en France ; d'autres principes à retenir pour toute la série sont : la traduction en français concerne tous les domaines et non seulement les (belles) lettres ; tous les traducteurs sont importants en fonction de leur travail traductif et non pas de leur renommée littéraire, scientifique ou d'autre sorte. A cela s'ajoute un phénomène peu fréquent dans le volume sur le XIX^e siècle, notamment les traductions manuscrites – car les chercheurs ont dû enquêter aussi sur des textes qui

¹Université « Ștefan cel Mare » de Suceava, Roumanie, mugurasc@gmail.com.

circulaient en manuscrits – surtout dans le domaine scientifique et dont les traducteurs étaient de la sorte encore plus « cachés » (Chevrel, Masson, 2014 :14) que les autres, raisons de plus de les sortir de l’oubli et de l’invisibilité.

Un autre principe important, valable pour les deux volumes déjà publiés, est la place importante accordée aux discours sur la traduction et au statut et à la condition des traducteurs avec des références à leur invisibilité (les traductions sont souvent anonymes), à leur non-reconnaissance dans la circulation des œuvres et, non pas en dernier lieu, à leurs conditions concrètes de travail. D’ailleurs, dans leur méthodologie, les auteurs se proposent de travailler avec et sur du concret ; cela se voit par le fait qu’ils s’intéressent surtout et d’abord à ce qui est « concret » dans la traduction et dans son entourage. A la différence des histoires semblables parues en Espagne ou en Grande Bretagne, les auteurs de l’ouvrage qui nous préoccupe évitent le général et l’abstrait et parlent de l’histoire **des** traductions, au pluriel, pour signaler justement qu’il s’agit de telle traduction concrète, réelle, dont il faut sentir la chair et dont le texte a été tenu en main par le chercheur ou a été sous ses yeux, au cas des textes numérisés. Autrement dit, nous avons affaire à des « pratiques concrètes », accomplies dans des « conditions concrètes » (*idem* : 13) soumises à une « observation critique » avec une « neutralité bienveillante », selon leur contexte et la mentalité traductive de l’époque et non pas avec les standards contemporains, attitude déjà connue du premier tome comme principe raisonnable d’évaluation et de critique, à retenir et à suivre comme modèle.

Dans l’*Avant-propos*, les codirecteurs du projet Yves Chevrel et Jean-Yves Masson éclairent les raisons pour lesquelles le deuxième tome de la série réunit deux siècles sous le nom d’« âge classique », une sorte de « siècle de deux cents ans » qui trouve sa cohérence dans les débats et l’intérêt accordé en France à la question du « génie des langues ». Et comme ce génie est façonné aussi par les traductions, l’histoire qui les prend pour objet met en cause l’idée que le patrimoine littéraire de la langue soit constitué uniquement d’œuvres originales et attire l’attention et démontre que « sans les traductions, nombre d’idées, de théories, de faits, seraient demeurés étrangers aux grands débats intellectuels qui ont marqué l’histoire de la pensée. » (*idem* : 9).

Cette fin réparatrice, de réhabiliter les traductions et de reconnaître leur contribution à une histoire culturelle est assumée d’ailleurs par toute la série. L’importance accordée à la traduction dans l’âge classique se voit aussi à travers la Querelle des Anciens et des Modernes qui marque le XVII^e siècle, reprise au siècle suivant autour des traductions d’Homère. Il y a ensuite la question des « belles infidèles » qui demande à être nuancée, car malgré un préjugé ultérieur assez tenace, la métaphore des « belles infidèles », proposée par Ménage à propos des traductions de Perrot d’Ablancourt est souvent employée de façon ironique et dépréciative. En revanche, la question du « génie de la langue française » qui se pose et se débat de plus en plus à partir de 1670-1680 et a comme ferment *La Grammaire générale et raisonnée de la langue française* de Port

Royal par Arnault et Lancelot, où cette idée est formulée pour la première fois, constitue la véritable « armature » de « deux cents ans de débats et de controverses » (*idem* :13) et elle est en étroit rapport avec le nouveau marché éditorial qui se forme autour de la traduction. Ce dernier concerne les traducteurs mais également les libraires-éditeurs, les professeurs, les critiques, les journalistes etc.

D'ailleurs, si le mot emblématique a été pour le premier tome « comparaison », le XIX^e siècle, étant considéré par les auteurs comme le « siècle de la comparaison », le double siècle de l'âge classique est placé sous le signe du génie, étant vu comme le « siècle du génie », par excellence. Dans cette vision des choses, l'*Introduction*, élaborée par les trois codirecteurs du tome, s'appelle précisément « L'âge du génie » ; on y justifie le choix des dates *a quo* et *ad quem*. Si 1610 est d'abord la mort d'Henri IV, elle marque aussi une coupure dans l'histoire du royaume qui après les guerres de religion commence à connaître la paix et la prospérité. Du point de vue littéraire, c'est autour de cette date que commencent à paraître les premières gazettes hors France et en France, le premier dictionnaire français-anglais et on observe une tendance nouvelle dans la traduction ; les irrégularités baroques proches du texte original subissent une volonté d'ordre de la part du traducteur qui essaie de structurer, en le rendant plus clair et articulé, tel récit espagnol, décousu et prolix.

Deux intéressantes enquêtes ont été faites sur les œuvres traduites en français et parues en 1610 et 1815, les années qui cadrent ce grand siècle et dont les chiffres sont très parlants : en 1610 sont présentes 3-4 langues source – latin, néo-latin italien, espagnol –, la moitié des ouvrages dans une liste de 24 sont religieux ; l'histoire et les chroniques historiques y sont présentes, une seule œuvre de fiction, une tragi-comédie pastorale, y figure. Seules deux langues vivantes sont mentionnées comme langues source, l'italien et l'espagnol. La situation est de beaucoup plus riche et diversifiée en 1815, lorsqu'on inventorie 99 ouvrages traduits et dans le classement des langues source domine l'anglais, suivi du latin, de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol, du grec ancien, du portugais, du russe et du multilingue ; pour les domaines, en tête de liste figure le politique, suivi de la prose fictionnelle, la religion, la poésie, les sciences, le théâtre, la chronique contemporaine, l'occultisme et la magie, également la jeunesse, l'histoire, les voyages.

Pour ce qui est de l'évolution et du rôle du français dans le paysage linguistique et culturel national et international, si à fin de la Renaissance il est incontestablement une langue de culture, à la fin du XVII^e siècle il concurrence avec le latin dans la compétition de la plus utilisée langue de communication par écrit, pour acquérir ensuite le statut de langue internationale par le génie, « celui de la langue logique, par excellence, correspondant à l'ordre naturel de la pensée » (*idem* : 49).

Quelques mots sur les chercheurs (une soixantaine de différentes nationalités) qui assurent le corps proprement-dit du tome et qui se sont

engagés dans cette entreprise gigantesque et courageuse par un travail de longue haleine, supposant une documentation minutieuse, la collaboration avec d'autres spécialistes, un intérêt réel pour la traduction, un esprit d'équipe et une certaine discrétion. Pour ne pas tomber dans l'invisibilité des chercheurs, en parlant de celle des traducteurs, nous mentionnons, au moins, les coordonnateurs des quatorze chapitres, bien articulés sur plus de 1300 pages, tout en suivant leur structuration et en les résumant par des mots et des idées clefs. La responsabilité du premier, portant sur l'enjeu des langues, revient à Sylvie Le Moël ; le suivant, sur les traducteurs est codirigé par Fritz Nies et Yen-Mai Tran-Gervat ; le troisième, réalisé par les soins et le travail de Sabine Juratic, s'intéresse à la traduction comme objet éditorial, avec un regard particulier sur les acteurs et la genèse des publications ainsi que sur leur diffusion et leur réception. Le quatrième portant non sur les théories mais sur les discours de la traduction est assuré par Yen-Mai Tran-Gervat et Frédéric Weinmann qui analysent le texte étranger devant le tribunal de la langue française, la simplicité et naturel attendu de la traduction vers le français, suivant son génie qui connaît son âge d'or du 1690 à 1770, tandis que le chapitre réservé au penser de la traduction revient, de nouveau, à Yen-Mai Tran-Gervat, avec une attention particulière accordée aux comparaisons et métaphores traductives.

Claire Placial et ses collaborateurs donnent une vue d'ensemble sur la traduction des textes sacrés qui réunit six sections : traductions chrétiennes des textes bibliques, traductions juives, textes islamiques, textes sacrés chinois, zoroastrisme, textes religieux indiens. François Thomas et son collaborateur Alain Sandrier donnent une image sur la traduction de la philosophie depuis celle de l'Antiquité jusqu'à celle contemporaine, avec une place spéciale accordée aux philosophes traducteurs: Barbeyrac, Diderot et d'Holbach. Patrice Bret et Ellen Moerman codirigent le chapitre VIII sur la traduction des sciences et des arts, dans un contexte en mutation, où le Siècle des lumières constitue un cadre favorisant. Odile Gannier synthétise la traduction des récits de voyage, avec les concurrences et collaborations qui s'y manifestent. Le chapitre X, codirigé par Dinah Ribard et Hélène Fernandez, couvre le domaine de l'histoire avec la traduction faite par les historiens ou par les traducteurs.

Les quatre derniers chapitres sont consacrés à la traduction littéraire, notamment le théâtre et la naissance de la théorisation sur la traduction théâtrale par Claire Lechevalier et Laurence Marie ; la poésie, ancienne ou moderne, italienne, espagnole ou orientale par Florence Lautel-Ribstein et ses collaborateurs ; la prose narrative par Annie Cointre et ses collaborateurs avec un intérêt spécial pour l'influence, les destinataires, les lectures et la diffusion des traductions. Les livres pour l'enfance et la jeunesse, la préhistoire, la naissance et ensuite la construction de la littérature de jeunesse et sa circulation jouissent de tout un chapitre assuré par Isabelle Havelange et Isabelle Nières-Chevrel.

De ce stimulant deuxième tome de l'HTLF, quelques aspects ont retenu notre attention comme la problématique du chapitre inaugural, synthétisée sous le titre « L'enjeu des langues ». D'ailleurs, dans un tome placé sous le signe du génie des langues, rien de plus naturel que tout un chapitre porte sur la recomposition et l'extension du paysage linguistique des traductions, qui prend en compte les débats sur le latin dans la traduction mais également les langues orientales et le fonctionnement des Ecoles des Jeunes de langue. Ces dernières forment des « drogmans » (Balliu, 2005 : 17), interprètes au turc, à l'arabe et au persan pour des missions dans l'Orient. A cette époque les langues vivantes occupent de plus en plus une place significative et la relation entre l'enseignement des langues et la formation des traducteurs est plus évidente, comme le soutient aussi Gaspard de Tende dans son ouvrage *Règles de traduction* de 1660, même si dans son cas il s'agit des traductions du grec et du latin.

Les traducteurs (1500 compris dans l'index de l'ouvrage) et leur typologie font d'ailleurs l'objet d'étude de tout un chapitre où l'on répond, à travers un panorama socio-historique, à la question qui sont les traducteurs et comment ils sont vus par leurs contemporains. Le XVII^e siècle propose une image assez contrastée sur le traducteur, vu souvent comme un écrivain raté ou comme quelqu'un qui écrit « aussi bien qu'on le peut faire sans génie », comme le dira d'Alembert plus tard dans ses « Observations sur l'art de traduire » de 1759. Cette image controversée du traducteur est corrigée et progressivement améliorée vers la fin du XVIII^e siècle, lorsqu'on projette même la création d'un établissement pour financer les traductions.

Tout au cours des deux siècles formant l'âge classique, la condition sociale et le métier de traducteur se placent sous le signe de la diversité et de l'hétéroclite ; les traducteurs proviennent de la noblesse, du clergé, des élites intellectuelles, des classes moyennes et peuvent avoir des métiers des plus surprenantes : architecte, géographe, maître de danse, pharmacien, clerc de notaire, précepteur, pédagogue, instructeur, professeur, imprimeur, trésorier, militaire, homme de lettres ou de sciences. Les bibliothécaires et les journalistes s'y ajoutent au XVIII^e siècle. On signale aussi toujours au XVIII^e siècle l'activité des traductrices, issues, en général, de la petite noblesse et préférant, le plus souvent, l'anglais et l'allemand comme langue source. Dans ce paysage traductif au féminin Mme Dacier avec ses traductions d'Homère fait figure à part.

Malgré cette diversité de métiers, quelque peu déconcertante aux yeux contemporains, qui fournit des traducteurs, les portraits proposés par les auteurs du chapitre montrent des traits dominants valables encore aujourd'hui : l'abbé Desfontaines est un littéraire en quête de bon goût, Jean Barbeyrac est un traducteur engagé, Paul-Jérémie Bitaubé est un consciencieux, par excellence.

Un élément nouveau et quelque peu déstabilisant pour la traduction est donné par l'extension et par l'élargissement de la notion de « génie de langue » à d'autres langues. Dans ce contexte plus nuancé, l'activité des traducteurs

devient de « naturelle » assez « problématique », car des « préfaces et avant-propos posent de plus en plus fréquemment la question du statut à accorder à **l'altérité linguistique et culturelle** et hésitent entre la reconnaissance des différents « génies » des langues et des nations et la nécessaire atténuation de ceux-ci, afin de préserver le caractère universel de l'humanité » (2014 : 61, c'est nous qui soulignons).

Pour ce qui est de la diversité des langues, il est à retenir une montée de l'anglais, on peut même parler entre 1730-1740 d'une « anglomanie » qui modifie le contexte linguistique et culturel de la traduction en français. On remarque un tournant vers 1770-1780, exprimé par un certain équilibre des langues anglaise et allemande sur la scène éditoriale, auxquelles s'ajoutent l'italien et l'espagnol mais aussi d'autres langues vivantes surtout européennes qui deviennent objet de savoir et des dictionnaires bilingues. Il est intéressant de voir que déjà au XVIII^e siècle même la langue inuit fait sa première apparition dans un ouvrage sur le Groenland, imprimé en français, mais paru à Copenhague et à Genève en 1768.

Durant l'âge classique la pensée de la traduction s'élabore et se raffine et on constate que nombreux sont ceux qui « réfléchissent sur l'acte de traduction » et que, en fait, la majorité d'entre eux le font avec la « conscience, souvent encore floue, de participer à une œuvre qui en vaut la peine » (*idem* : 52) Le flou se voit aussi, entre autres, dans l'hésitation des traducteurs à utiliser des synonymes et « para-synonymes » pour parler soit de « traduction », soit de « version », soit de « paraphrase », ou bien soit de « traduction libre » ou de « belle infidèle », soit de « mot à mot », ou de « traduction littérale ». Tout un éventail métaphorique, qui montre, par ailleurs, une pensée nuancée et subtile, est utilisé à l'époque pour distinguer entre l'original et sa traduction ; ainsi l'« envers de la tapisserie », la « copie du tableau », le corps et son habit etc. Le flou terminologique n'est pourtant pas le propre de cet âge, car il est encore un problème au XXI^e siècle, comme le veut un ouvrage comme *Pour dissiper le flou* (2005) ; il constitue tout aussi bien une preuve d'une quête jamais finie de précision.

Même si le dernier chapitre s'intitule « Livres pour l'enfance et la jeunesse », il porte sur la préhistoire d'une « littérature pour la jeunesse » (1610-1770), ensuite sur la naissance d'une « littérature de jeunesse » (1770-1789) et finit par des considérations sur un « domaine littéraire », durant la période comprise entre la Révolution et l'Empire, tandis que dans le premier volume de l'HTLF on parlait d'un « champ littéraire » destiné au jeune public. Cette variété d'appellations montre la difficulté de cerner cette littérature à part, spécifique par son destinataire et spécialisée du point de vue de la traduction. Parmi les problèmes abordés dans ce chapitre, on retient le rôle des traductions d'introduire en France des modèles littéraires nouveaux, surtout au cas des livres rendus de l'anglais et de l'allemand qui contribuent à la construction de cette littérature en émergence. Comme dans d'autres domaines les traductions commencent par le latin et par

des livres destinés à l'enseignement. On compte seulement 14 traductions pour la jeunesse au XVII^e siècle et 45 entre 1700 et 1770, périodes qui constituent seulement la préhistoire de la littérature de jeunesse ; sa véritable naissance se passe après 1770, processus dans lequel la traduction fait figure de laboratoire d'écriture pour la jeunesse, en réorientant un texte pour adulte vers la jeunesse. Le cas le plus fameux est sans doute *l'Histoire corrigée de Robinson Crusoe (d'après D. Defoe) dans son île déserte. Ouvrage rendu propre à l'instruction de la jeunesse sur le plan de J. J. Rousseau*, de 1794 dans la traduction de Saint-Hyacinthe. D'ailleurs le roman de Defoe conduit à travers des traductions et des remaniements de toute sorte à un genre à part entière nommé la « robinsonnade » qui jouit d'une longue carrière.

Comme à la fin du XVIII^e siècle, écrire, traduire et éditer pour les enfants sont des pratiques neuves, parfois différenciées en fonctions de l'âge et du sexe de l'enfant, ce fait est souvent affiché dans le titre ou le sous-titre, en affirmant de manière précise l'intentionnalité et l'adresse de cette littérature spécialisée, suivie bientôt par une traduction spécialisée. Au nom du destinataire visé, la traduction pour enfants de cette époque est souvent une réécriture qui comporte des améliorations, des corrections ou des ornements. Mais c'est une pratique courante à cette époque et on ne peut pas dire que de tels remaniements sont spécifiques à la traduction pour enfants car elles sont également présentes dans la traduction pour les grandes personnes. Et cela se fait dans les deux cas au nom du « génie de la langue » qui autorise des coupures, des recompositions, des embellissements, la francisation des *realia* et des références culturelles, selon les critères esthétiques et idéologiques de la culture nationale.

En systématisant et en synthétisant avec les trois coordonnateurs, auteurs également du « Bilan », l'essentiel pour ce paradoxal siècle de deux cents ans, on constate que l'âge des « belles infidèles », est une appellation qui ne rend nullement compte de la variété des pratiques traductives de cette vaste période, ni de l'importance quantitative et qualitative des débats sur la traduction, tandis que celle d'« âge du génie » couvre bien tous ces aspects. Il est à retenir aussi que la notion de « propriété intellectuelle » n'est pas encore bien dégagée à l'âge classique et que le « droit d'auteur », malgré le fait qu'il est longtemps discuté, ne sera reconnu qu'au XIX^e siècle.

En ce qui concerne la typologie des traducteurs, on peut distinguer entre ceux des (belles) lettres et ceux des sciences mais cette distinction reste problématique, car on n'y trouve pas de place pour ceux qui pratiquent les traductions philosophiques ou historiques. A cela s'ajoute le cas de la traduction scientifique, au sens étroit du terme, qui se manifeste à l'époque comme une forme de « participation active à une œuvre collective », ce qui exprime bien « le désir de faire progresser les connaissances apportées par le travail qu'ils traduisent, en complétant, annotant, nuancant ou même contredisant les résultats de leur source. » (2014 :1286) Parfois il s'agit de « traduction

dissimulées », car le nom de l'auteur n'apparaît pas sur la page de titre de l'ouvrage scientifique, ou est mentionné de façon très discrète seulement dans l'avant-texte. On pourrait parler dans de tels cas d'un « processus collectif exempt, le plus souvent, de conscience nationale. » (*idem* :1286) Une autre constatation surprenante concerne les relations de voyage dont la traduction est plus proche de celle des textes techniques et moins de celle des œuvres littéraires car l'intérêt montré par leurs traducteurs et autre que stylistique.

L'ouvrage qui nous préoccupe répond aussi à la question comment on traduit pendant ces deux siècles et cela à travers des débats théoriques mais également à travers des pratiques concrètes. Pendant la querelle d'Homère l'idée de la « traduction littérale » se rencontre dans des titres et des péritextes surtout dans des ouvrages à vocation pédagogique, dans les traductions de la Bible et moins dans les textes d'escorte des traductions des belles lettres.

Le cartésianisme s'impose de plus en plus comme une composante de l'« esprit français », et dans la traduction la clarté est perçue comme synonyme de « naturel » ; dans ce contexte « la traduction libre » est une pratique connotée positivement, qui permet d'allier les beautés de la langue française à l'esprit des auteurs anciens ou modernes. Les auteurs de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal justifient la conception du français comme lieu d'un ordre « naturel », confortés en cela par l'ouvrage de Gaspard de Tende *Règles de la traduction* et le considèrent comme la langue de prédilection pour dire la « pensée universelle » (*idem* :1290)

On peut parler d'une querelle entre les partisans de la traduction littérale soutenue par P.D. Huet dans son ouvrage *De Interpretatione* et ceux de la traduction libre, soutenue dans sa préface à la traduction de Lucien par Perrot d'Ablancourt, mais dans la pratique prévaut la traduction libre, cherchant à être « claire, agréable et lisible », notamment pour être instructive. Malgré l'importance de la traduction littéraire qui domine dans les champs de la traduction, une chose mérite d'être soulignée : « il n'existe pas d'entreprise de traduction littérale visant explicitement à conserver **l'étrangeté de l'étranger** avant la période romantique : l'ambivalence théorique des années 1660 souligne plutôt le fait qu'il existe des nuances parfois importantes dans la manière dont les traducteurs mettent en œuvre la dialectique de la fidélité et de la liberté. » (*idem* :1291, c'est nous qui soulignons).

Dialectique et dosage entre les deux extrémités théoriques se retrouvent également dans la suite de la querelle d'Homère qui est reprise vers 1714 et où les Modernes s'imposent lentement, aidés en cela par l'essor des langues vivantes. C'est toujours à cette époque qu'on prépare les théories des romantiques par une affirmation progressive du « génie de l'étranger » (*idem* :1292) Vers 1780 on enregistre le pic des traductions, suivi d'une baisse. La dernière étape de cet âge bicentenaire, qui se termine par la fin de l'empire Napoléonien en 1815, enregistre comme fait important l'établissement en

Europe du français comme « langue de savoir, de culture, de diplomatie » (*idem* :1293).

On observe aussi un horizon élargi par les voyageurs, les diplomates, les scientifiques et les philosophes et, à la fois, une curiosité à l'égard de l'étranger. Un exemple dans ce sens est le succès de *Mille et une Nuits*, adaptés en 1704 par Antoine Galland, qui contribue à connaître le monde oriental et à gommer l'aspect religieux du monde islamique. C'est aussi un bon exemple de français langue-relais, car la version de Galland sert de « texte source » pour les autres traductions en langues modernes.

Un canon moderne se forme aux XVII^e et XVIII^e siècles qui rend possible la coexistence des traductions des auteurs antiques tels Homère, Virgile avec des modernes tels Dante Cervantès, Shakespeare, Goethe. Le débat sur la façon de traduire conduit à de nouvelles traductions et les retraductions deviennent de la sorte « l'indice d'une réelle canonisation » de l'original (*idem* :1295). On peut parler également de la constitution d'un canon ou tout du moins d'un corpus scientifique au sein de la communauté scientifique également avec l'appui des traductions. Les traductions et les imitations contribuent considérablement à la dissémination des genres qui traversent les frontières et se naturalisent. (1295)

Une idée s'impose avec évidence, notamment celle que l'essor des traductions dans tous les domaines constituent « une ouverture vers l'autre et vers l'ailleurs ; » (*idem* :1297) A la question si un héritage renforcé conduit et contribue à un horizon culturel élargi, la réponse du second volume de la monumentale série *Histoire des Traductions en Langue Française* est sans aucun doute affirmative.

Bibliographie :

- Balliu, Christian (2005) : *Les confidents du Sérail*, Université Saint-Joseph, collection Sources/Cibles, Beyrouth.
- Chevrel, Yves (2013) : *Histoire des traductions, histoire culturelle* (Conférence d'Yves Chevrel à l'IRPALL (Toulouse II Le Mirail), le 22 novembre, http://editions-verdier.fr/livre/histoire-des-traductions-en-langue-francaise/HTLF_XIX).
- Chevrel, Yves, Cointre, Annie, Tran-Gervat, Yen-Maï (dir.) (2014) : *Histoire des traductions en langue française, XVII^e et XVIII^e siècles*, Verdier, Paris.
- Chevrel, Yves, Masson, Jean-Yves (2014) : « Avant-propos », Chevrel, Yves, Cointre, Annie, Tran-Gervat, Yen-Maï (dir.), *Histoire des traductions en langue française, XVII^e et XVIII^e siècles*, Verdier, Paris, pp.7-15.

Note : Contribution réalisée dans le cadre du programme CNCS PN-II-ID-PCE-2011-3-0812 (Projet de recherche exploratoire) *Traduction culturelle et littérature(s) francophone(s) : histoire, réception, critique des traductions*, Contrat 133/27.10.2011.